



L'an deux mil dix neuf, le treize décembre à 14 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean Pierre DELORD, Maire.

Présents : J-P.DELORD, M.CASSETTO, C.CASTILLO, Y.ROULLAUD, P.LESGOURGUES, V.BIBBEAU, G. CROS, S.BENARD, C.FREUND, M.TRICOIRE.

Absents et accusés : C.DEMARCY

Séance ouverte à 14h30

1. PROJET EXPOSITION ARTISTES A SUIVRE DANS LE CHÂTEAU DU 15/06 AU 15/09

- Présentation du projet par Mmes Cathy PECH et Victoria MILROY
- Échanges sur les aspects techniques (salle, ...)/ financier / choix des artistes / gestion des salles (salarié, service civique)

Possibilités de gestion

- salle niveau 2, nécessité de pouvoir utiliser cette salle pour des animations ponctuelles. Pour cela les expos de ce niveau pourront être rangées par l'association Artistes à Suivre.
- Salarié : le Conseil Municipal se prononce pour une prise en charge et donc gestion par Artiste à Suivre.

Artistes à Suivre réfléchit à une solution à proposer au CM.

- Vernissage : prévoir 120 personnes pour chaque début d'expo avec participation d'Artistes à Suivre
- Éclairage : fourni par Artistes à Suivre
- Assurance : pas d'utilité d'assurer les œuvres par la mairie
- Hébergements et restauration des artistes et salarié non pris en charge par la mairie.

Prochain retour par Artistes à Suivre pour le 15 janvier 2020.

2. CHATEAU

Faire permis modificatif pour changer de catégorie sur le nombre de personnes maxi.

3. NON VALEUR AU BP 2019

Montant concerné 754.33€,

Le CM se prononce contre la prise en non valeur de la somme concernée

4. REGLEMENT INTERIEUR DU CHATEAU ET DE LA HALLE

Étude et modification des documents de travail proposés en amont.
Les documents finalisés seront soumis à l'assureur de la commune pour avis.

Le règlement concernant le château sera traité lors du prochain conseil.

5. ETUDE AMENAGEMENT CUISINE SOUS LA HALLE

Prix matériel :	IZARD	11.164 €
	MATCOL	14.844 € (montant compris)
	ROUGÉ	15.103 €
	PRO INOX	7.707 € sans montage

La décision sur le choix du fournisseur sera prise au prochain conseil.



6. QUESTIONS DIVERSES

- Monique COURTOT (fuite d'eau sur circuit privé)

Information sur la situation de la consommation de 1.200m³ entre le 29/10/2019 et le 26/11/2019.

Courrier sera envoyé à Mr/Mme COURTOT demandant à ce que la canalisation entre le château d'eau et leur surpresseur soit revue afin d'éviter de nouvelles fuites.

- ComCom : sentier du Pic

Courier décrivant les prochains aménagements qui seront réalisés.

- Concession vente d'herbe

Obligation de faire payer les surfaces concernées sous la forme de concession de pâturage. Montant à l'hectare au même prix que les terrains déjà concernés par ce type de concession.

- Lucie MOOSES:

Première concession d'une durée de 6 ans puis tous les 9 ans.

- ComCom :

Réponse concernant la délibération du CM qui s'était prononcé contre le transfert de l'eau à la ComCom.

Après "réflexion" le transfert de l'eau à la ComCom du Limouxin ainsi que celui des eaux usées est reporté en 2026.

Délibération du CM dans ce sens

- Connexion internet

Possibilité pour la population d'utiliser la connexion et un ordinateur à la Poste à partir du 1er janvier 2020 (matériel donné par la LPO Aude).

- Fuites d'eau au château

Faire valoir la garantie décennale

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h05

Signé par le secrétaire de séance : Yves ROULLAUD